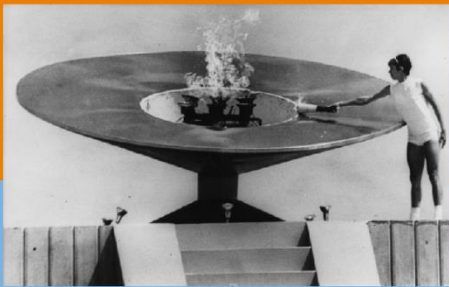


CONCOURS DES JEUNES AMBASSEURS ET AMBASSADRICES

Mexico 1968
Les Jeux olympiques
au cœur des crises

7^e édition



Organisé par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères
avec le soutien du rectorat de l'académie de Créteil

Fiche pratique Ile-de-France

Inscriptions jusqu'au 10 novembre 2023
Remise des productions jusqu'au 29 février 2024

Déroulement du concours

→ Niveaux concernés

Le concours est ouvert à tous les élèves de la 4^e à la terminale générale, technique et professionnelle. L'inscription est possible pour tous les établissements publics et privés sous contrat d'Ile-de-France.

→ Inscriptions de septembre au 10 novembre 2023

Les enseignants inscrivent leur classe par messagerie : lecture.archives@diplomatie.gouv.fr. Seuls les travaux de groupes sont possibles (de 2 à 5 élèves).

→ Étape 1 : travail préalable en classe, en ateliers ou en autonomie

L'enseignant constitue des groupes de deux à cinq élèves, qui travaillent à partir des sources proposées dans le dossier. Les élèves peuvent également mener des recherches complémentaires. Un atelier de préparation est proposé classes participantes sur le site des archives diplomatiques à La Courneuve. Les ateliers auront lieu du 16 novembre 2023 jusqu'au 22 février 2024 (hors vacances scolaires).

→ Étape 2 : rédaction

Se reporter au dossier pédagogique pour la mise en situation. La relation de votre entretien avec le ministre ne doit pas excéder 5 minutes à l'oral lors de la Finale. Le dialogue peut être écrit dans la langue du pays représenté. Dans ce cas, il doit être accompagné de sa traduction en français.

→ Étape 3 : remise des productions jusqu'au 29 février 2024

L'enseignant adresse à lecture.archives@diplomatie.gouv.fr les textes préparés le jeudi 29 février 2024 au plus tard. Texte : au format Word, indiquer dans le document le nom de l'établissement, la classe et les noms des élèves. Le jury sélectionne les finalistes parmi les groupes candidats. Annonce des sélections le 22 mars 2024. Les ateliers de préparation à l'oral sont également proposés et se dérouleront du au 25 mars au 9 mai 2024 (hors vacances scolaires).

→ Finale : 16 mai 2024, auditorium du site des archives diplomatiques à La Courneuve

Les groupes présélectionnés se produisent devant un jury composé de diplomates, d'historiens et d'enseignants. Il désigne les lauréats dans chaque catégorie (collèges, lycées, lycées professionnels).

→ Remise des prix (mai-juin 2024)

Les lauréats des 1^{ers} prix de chaque région seront invités à Paris par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Conseils

Rédaction

→ Le jury est attentif, pour la sélection des finalistes, aux qualités de fond et de forme des textes proposés par les élèves. La cohérence historique, l'effort d'exploitation et d'analyse des documents du dossier d'archives, les apports d'informations et d'arguments prennent une part importante dans l'évaluation des textes. La qualité littéraire et rhétorique, la logique de l'argumentation et la force de conviction sont tout aussi importantes. Le choix d'un locuteur autre que ceux proposés dans la consigne entraîne l'élimination d'office.

Recommandations

- 1- Les critères liés à la situation d'énonciation sont déterminants. Il faut préciser qui parle, à qui et à quelle date afin que les correcteurs puissent vérifier que les consignes sont bien respectées. Le nom du locuteur doit être correctement orthographié. Le locuteur ne peut pas être placé dans des fonctions qu'il n'exerçait pas à la date du discours.
- 2- Il faut préciser dans le discours s'il y a des changements d'énonciateurs (mettre des didascalies en italique et préciser la fonction du locuteur).
- 3- Veiller à éviter les anachronismes, qu'il s'agisse du vocabulaire employé ou des concepts et idées développés. Il s'agit ici d'incarner le point de vue d'un diplomate non pas au XXI^e siècle mais à une époque précise.
- 4- La longueur des discours doit permettre une oralisation confortable. Un discours d'environ une page correspond à la durée maximale autorisée de 5 minutes. Toutefois, le discours ne devrait pas être trop court, pour permettre une bonne utilisation du dossier documentaire.
- 5- La force de conviction et les qualités littéraires sont importantes : un ambassadeur tente de convaincre son auditoire en utilisant des procédés littéraires, même discrets, une langue recherchée et claire, sans être ampoulée ou familière.
- 6- Sans être exhaustif, on veillera à utiliser les documents fournis et/ou les recherches effectuées en cours pour la construction du discours, avec quelques éléments précis et bien choisis.
- 7- Un ambassadeur ayant des qualités diplomatiques, les discours trop belliqueux ne correspondent pas aux attentes.
- 8- La réécriture des événements qui ne correspond pas à la réalité historique : le discours n'est pas une fiction. Il faut partir du principe qu'il aurait pu être prononcé en prenant en compte le contexte historique.
- 9- On proscriera les néologismes et l'on veillera à la qualité de l'orthographe et de la syntaxe.

Finale

→ Les groupes sélectionnés pour la finale prononcent et mettent en scène le dialogue tel qu'il a été soumis au jury, sans coupe ni addition. Le partage de la parole et la mise en scène sont libres, mais il ne s'agit pas d'une pièce de théâtre : on évitera donc les effets trop appuyés, qui ne correspondent pas à l'exercice diplomatique. Il n'est pas nécessaire d'apprendre le texte par cœur : les candidats pourront utiliser le texte imprimé, sans toutefois que l'exercice ne devienne une simple lecture.

Le jury est particulièrement sensible à la fluidité, à l'intelligibilité du discours, et à l'articulation. On veillera à ce que la diction ne soit pas trop rapide, à trouver la bonne intonation, à parler assez fort et à utiliser le micro. Le temps imparti (5 minutes au maximum) devra être respecté. Le jury appréciera aussi la force de conviction des candidats, la crédibilité de leur propos, leur capacité à habiter la fonction diplomatique, ainsi qu'une bonne répartition de la prise de parole dans le groupe.